

violé par la reconnaissance des habitants. Nos jeunes princes français n'ont point manqué à cette convenance, et on leur a su gré d'avoir compris que quelques diverses que soient les origines de la souveraineté, et, malgré les dissemblances de mode gouvernemental, il est bien d'apprendre la popularité d'une cendre aussi populaire.

Rien de plus excellent, rien de plus significatif et qui serve mieux à faire comprendre la simplicité bourgeoise de François II, et les rapports d'affection et de famille — le mot est juste — qui existaient entre lui et son peuple, que ces audiences dont parle M. Barthélemy. Particulièrement le mercredi de chaque semaine et le matin de bonne heure, il y avait toujours, au palais, grande foule composée surtout des classes laborieuses de la société. C'était une justice de paix vraiment paternelle, où personne n'était condamné, où tout venant était admis devant le magistrat impérial, sans billet, sans huissiers, sans contrôle. La proverbiale insolence des laquais s'humanisait : ainsi le voulait le maître. L'artisan le plus obscur, le plus pauvre, n'avait qu'à dire qu'il *avait à parler à l'Empereur*, et les portes des salons dorés lui étaient toutes grandes ouvertes. Là, il trouvait l'empereur, levé dès le point du jour, qui travaillait en l'attendant. Souvent le bon monarque devenait le confident des affaires privées et des secrets de famille ; on le consultait sur toutes choses et on retirait toujours de lui des conseils d'un grand sens, de bonnes et encourageantes paroles et souvent des secours plus efficaces encore. Dans ces audiences affectueuses, des deux côtés il se faisait parfois de douces supercheries : de pauvres gens se glissaient dans le grand salon, se tenant à l'écart, ne parlant pas ; et lorsque l'empereur s'approchait de ce dernier groupe, et l'encourageait, disant, selon sa formule paternelle : *Et vous, mes enfants, que puis-je faire pour vous ?* il recevait souvent cette touchante réponse : « Nous n'avons be-